

Proposition du Conseil administratif du 18 octobre 2017 en vue de l'ouverture d'un crédit de 340 000 francs destiné à l'acquisition du mobilier et des équipements du réfectoire scolaire et de la cuisine habitant-e-s de Carré-Vert, sise au 6, chemin du 23-Août, 1204 Genève.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Introduction

La présente demande de crédit est destinée à l'achat de mobilier et d'équipement de cuisine pour un nouveau réfectoire scolaire dans le quartier de la Jonction. Ce réfectoire, dans des locaux en location, est situé sur le site de Carré-Vert, dans une arcade de l'immeuble construit par la Société coopérative d'habitation Artamis des Rois et géré par la Société privée de gérance (SPG).

Contexte et historique de l'opération

La construction de 420 nouveaux logements sur le site de l'écoquartier de la Jonction a pour conséquence une augmentation des effectifs scolaires de l'école des Plantaporrêts, estimée à 80 élèves. Afin d'accueillir ces élèves supplémentaires sans construire une nouvelle école, une stratégie en plusieurs étapes a été déterminée conjointement par la Direction du patrimoine bâti et le Service des écoles et institutions pour l'enfance, soit:

1. transformer l'établissement scolaire des Plantaporrêts – en particulier le réfectoire scolaire – afin de créer quatre nouvelles classes (la proposition pour cet objet est déposée parallèlement à la présente);
2. transférer le réfectoire (a) et la majorité des activités parascolaires (b) de l'école des Plantaporrêts sur le site de Carré-Vert:
 - a) aménager un réfectoire dans une arcade louée sur le site;
 - b) réaliser des locaux parascolaires et une salle de gymnastique pour l'école dans le bâtiment construit par la Ville sur le site (PR-1156 – votée en janvier 2017).

La présente demande de financement est liée à cette démarche d'ensemble et aux deux demandes de crédit citées ci-dessus.

Exposé des motifs

L'aménagement d'un nouveau réfectoire permet de répondre à de nombreux besoins du quartier.

Comme décrit précédemment, l'arrivée de nouveaux élèves suite à la construction d'immeubles sur le site de Carré-Vert nécessite d'augmenter le nombre de classes dans l'école des Plantaporrêts. Les surfaces nécessaires seront prises sur le réfectoire actuel de l'école. Un nouveau lieu devra donc être aménagé et des surfaces suffisamment grandes ont pu être trouvées sur le site de Carré-Vert.

Ce nouveau lieu accueillera également les enfants des écoles du Mail et de Cité-Jonction qui ne disposent pas de restaurants scolaires suffisamment grands et dont une partie des élèves se rend actuellement dans le réfectoire des Plantaporrêts.

En parallèle, les effectifs du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) ne cessent d'augmenter. Le nombre d'enfants accueillis à midi est passé de 4089 enfants en 2010 à 5640 en 2016-2017, ce qui correspond à 47,5% de l'effectif scolaire. La croissance étant de près de 5% par an, il est attendu qu'à l'horizon 2026, 70% des enfants scolarisés mangent à la cantine chaque jour scolaire.

Ainsi, ce nouveau réfectoire a pour objectif d'apporter une réponse durable aux besoins parascolaires du quartier.

En dehors des horaires du parascolaire, cet espace sera mis à la disposition des habitant-e-s du quartier en soirée ou le week-end. Cette politique d'ouverture des locaux est développée depuis janvier 2017 par le département de la cohésion sociale et de la solidarité en réponse à la forte demande des habitant-e-s de pouvoir disposer de lieux pour organiser des événements ponctuels et privés.

L'arcade, d'une surface de 438,9 m², sera constituée d'un grand réfectoire et d'un office de remise en température permettant de conditionner les repas produits dans la cuisine de production de l'école des Plantaporrêts. Pour des questions liées à la sécurité alimentaire, cet office sera réservé exclusivement à la préparation des repas pour les enfants; une petite cuisine adjacente sera mise à la disposition des habitant-e-s du quartier en soirée et le week-end.

Les locaux seront aménagés par le maître d'ouvrage du bâtiment construit par la Société coopérative d'habitation Artamis des Rois, soit l'entreprise Bernasconi, sur la base des besoins exprimés par la Ville. Les installations de cuisine ainsi que le mobilier seront fournis et installés par le Service des écoles et institutions pour l'enfance, comme c'est le cas pour toutes les associations de cuisines et restaurants scolaires de la Ville.

Sur le temps parascolaire, le réfectoire et les locaux attenants seront gérés par l'association des cuisines et restaurants scolaires des Plantaporrêts, qui produit et sert les repas des enfants depuis de nombreuses années. Les mises à disposition de ces lieux en soirée et le week-end seront gérées par le Service des écoles et institutions pour l'enfance, selon la pratique en vigueur.

En conclusion, outre le fait de répondre aux besoins parascolaires pour l'ensemble du quartier, ces locaux seront aussi largement mis à la disposition des habitant-e-s du quartier et devraient contribuer à sa cohésion.

Programme et descriptif des investissements

Le réfectoire scolaire, d'une surface totale de 438,9 m², comprend:

- une cuisine/un office de remise en température à usage exclusif du restaurant scolaire;
- une cuisine destinée aux habitant-e-s;
- un réfectoire pouvant accueillir 200 personnes;
- une surface d'accueil avec vestiaire et lavabos pour le lavage des mains;
- des WC;
- un vestiaire et bureau pour le personnel;
- un local de nettoyage;
- un local de rangement;
- un local technique.

L'ensemble de ces surfaces doit être aménagé en mobilier et en équipement de cuisine.

Adéquation à l'Agenda 21

Les équipements seront à hautes performances énergétiques. Ils respecteront les stratégies adoptées par la Ville de Genève en matière d'énergie.

Estimation des coûts

<i>Office de remise en température à usage exclusif du restaurant scolaire</i>	Fr.
a) équipement d'exploitation (fours, machines à laver, etc.)	125 000
b) matériel de service (thermoports, bacs inox, etc.)	38 000
<i>Cuisine destinée aux habitants</i>	
c) équipement d'exploitation (fours, machines à laver, etc.)	32 000
<i>Réfectoire 200 places</i>	
d) mobilier (chaises, tables)	75 000
e) vaisselle et matériel de service pour le restaurant scolaire	40 000
f) vaisselle et matériel de service pour l'usage habitants	8 000
<i>Vestiaire et bureau pour le personnel</i>	
g) mobilier	5 500

<i>Local de nettoyage</i>	Fr.
h) matériel de nettoyage (autolaveuse, aspirateur, etc.)	8 000
i) containers	1 500
j) rayonnages métalliques	3 500
<i>Local de rangement</i>	
k) rayonnages métalliques	3 500
Total TTC	340 000

Délais de réalisation

Les délais de réalisation de l'immeuble de la Société coopérative d'habitation Artamis des Rois ont été fixés à février 2018.

Le bail de location doit donc débuter en février 2018 et le réfectoire scolaire sera quant à lui ouvert pour la rentrée scolaire 2018-2019, permettant ainsi la réalisation des travaux de l'école des Plantaporêts.

Référence au 13^e plan financier d'investissement 2018-2029 (p. 52)

Cet objet est prévu, en qualité de projet actif, sous le N° PFI 031.095.18 pour un montant de 400 000 francs.

Budget de fonctionnement

Le réfectoire scolaire sera confié à l'association des restaurants scolaires des Plantaporêts en charge de la production et du service des repas pour l'ensemble du quartier de la Jonction. Comme toutes les associations de cuisines et restaurants scolaires de la Ville de Genève, cette association bénéficie de subventions au titre du règlement municipal relatif aux conditions de subventionnement des associations de cuisines et restaurants scolaires de la Ville de Genève, du 21 septembre 2005.

L'ouverture de ce nouveau réfectoire modifiera le fonctionnement actuel de l'association puisque le réfectoire sera éloigné de la cuisine de production. A terme, en tenant également compte de l'augmentation des effectifs, l'association aura besoin de deux employé-e-s supplémentaires, à 40% chacun-e, affecté-e-s au service des repas. Ce coût supplémentaire, qui augmentera le déficit annuel de l'association de 40 000 francs, sera compensé en interne sur le compte 36500.

Le nettoyage des locaux ainsi que le travail en lien avec les mises à disposition des locaux nécessitent un temps de travail supplémentaire de 10% pour un poste d'agent-e d'entretien 2, classe B soit 8578 francs.

Les frais de location du réfectoire seront absorbés par le budget courant du Service des écoles et institutions pour l'enfance et ne nécessiteront pas d'augmentation de son budget de fonctionnement.

Charges financières annuelles

La charge financière annuelle nette sur le montant de 340 000 francs, comprenant les intérêts au taux de 1,5% et l'amortissement au moyen de 10 annuités, se montera à 36 870 francs.

Validité des coûts

Les prix indiqués dans le chapitre «estimation des coûts» sont ceux du mois d'août 2017 et ne comprennent aucune variation.

Service gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire et bénéficiaire du crédit est le Service des écoles et institutions pour l'enfance.

Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement

Objet: crédit de 340 000 francs destiné à l'acquisition du mobilier et des équipements du réfectoire scolaire et de la cuisine habitant-e-s de Carré-Vert

A. SYNTHÈSE DE L'ESTIMATION DES COÛTS

	Montant	%
Achat mobilier	80 500	24%
Achat équipements et matériel	259 500	76%
Coût total du projet TTC	340 000	100%

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO).

CHARGES

		Postes en ETP
30 – Charges de personnel	8 600	0.1
32/33 – Frais financiers (intérêts et amortissements)	36 870	
36 – Subventions accordées (compensées en interne)	40 000	
Total des nouvelles charges induites	85 470	

Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement	-85 470
---	----------------

C. PLANIFICATION ESTIMÉE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Année de vote du crédit par le CM: 2018	340 000		340 000
Totaux	340 000		340 000

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 340 000 francs destiné à l'acquisition du mobilier et des équipements du réfectoire scolaire et de la cuisine habitant-e-s de Carré-Vert, sise au 6, chemin du 23-Août, 1204 Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 340 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2018 à 2027.